



# Conditions générales de vente

*Chers clients,*

***Vous souhaitez réserver un séjour au sein de notre village vacances et nous vous en remercions.***

***Afin que votre visite se fasse dans les meilleures conditions, nous vous conseillons de lire attentivement nos conditions générales de vente avant de nous retourner votre formulaire de réservation accompagné de votre acompte. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.***

## ***Conditions de réservation :***

- La réservation ne sera définitive qu'après acceptation de notre part. Elle est nominative et non transmissible. Elle est faite en tenant compte de la demande du client, doit être accompagnée du formulaire de réservation complété et signé ainsi que du versement de l'acompte. Ces deux conditions étant indissociables.

- Si vous réservez plus de 4 semaines avant votre arrivée, un versement de 30 % de la location à titre d'acompte déductible du montant du séjour est à régler. Le solde est à régulariser 4 semaines avant votre arrivée.

En cas de réservation moins de 4 semaines avant votre arrivée, la totalité est à régler dès réservation.

A défaut de paiement 4 semaines avant votre arrivée, la réservation peut-être comme annulée, sauf dérogation de la direction, et nous disposerons de l'hébergement et de l'acompte qui sera alors perdu.

## ***Modalité de réservation :***

- Par Internet : Remplir les champs obligatoires, choisissez vos options. Après acceptation, il convient de nous renvoyer votre acompte sous 10 jours. Si vous optez pour le paiement en ligne, vous recevez votre contrat de réservation par mail vous indiquant que nous avons bien réceptionné votre acompte.

- Par téléphone : Nous vous envoyons votre contrat de réservation pré rempli par mail ; Vous voudrez bien nous le retourner complété et signé y compris avec les options souhaitées, accompagné de votre acompte sous 10 jours.

Les paiements peuvent se faire par carte bancaire, virement bancaire, chèque, chèques vacances sous la responsabilité de l'expéditeur.

Après réception de votre acompte, vous recevrez un courrier de confirmation qui validera l'acceptation des dates de séjour et rend parfaite et définitive votre demande de location.

## ***Annulation ou rétractation :***

- Nous vous informons que, selon la loi (règlementations en vigueur), les réservations effectuées ne bénéficient pas du droit de rétractation (période de réflexion) dans les 14 jours. Ce délai n'est pas applicable sur les services concernant les contrats de voyage.

- En cas d'annulation, réceptionnée 30 jours avant la date d'arrivée, il sera remboursé 50% de l'acompte versé, entre 30 jours et la date d'arrivée, aucun versement ne sera remboursé.

Votre location est faite pour une période déterminée, celle-ci ne peut être modifiée.

- Tout séjour interrompu pour quelque cause que ce soit ainsi qu'un départ prématuré du village ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement.

- Une assurance annulation classique vous est proposée via notre site internet [www.sarlat-gites-dordogne.com](http://www.sarlat-gites-dordogne.com).

Attention : vous disposez de 10 jours à compter de votre engagement de location pour souscrire à l'assurance.

- **Pour les réservations Groupe**, tout devis signé est définitif et dès versement de l'acompte, non remboursable en cas d'annulation.

Le solde sera à régler 3 semaines avant la date d'arrivée, une annulation du séjour ne donnera lieu à aucun remboursement, et si l'annulation intervient avant le règlement du solde, la totalité de la somme restant due sera exigible.

La réservation est faite à titre personnel et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers. Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper la location qui leur est allouée. Toute infraction à cette règle donnera droit à la société de résilier l'inscription et d'exclure immédiatement du site les personnes non autorisées, sans aucun remboursement du séjour.

#### **Nombre maximum de personnes autorisées :**

L'occupation du logement est strictement limitée au nombre de personnes indiqué dans le contrat de réservation et mentionné dans l'information sur notre site Internet. Un bébé ou un enfant compte pour une personne. Dans le cas de non-respect, le gérant de l'hébergement se réserve le droit de ne pas vous accueillir sur place. Vous n'aurez droit à aucune indemnisation. Il n'est pas autorisé de recevoir des visiteurs, ni de les héberger pour la nuit sans autorisation préalable du gérant de l'hébergement.

Les tentes sont interdites sur les emplacements.

#### **Options :**

Si vous avez une volonté d'option (linge, lit bébé...), celle-ci doit impérativement être signalée au moment de la réservation. Elle sera prise en compte dans la mesure du possible mais ne sera jamais garantie.

#### **Le prix comprend :**

- La location de l'hébergement équipé des ustensiles de cuisine, des oreillers et des couvertures en fonction du nombre de lits (Prévoir vos couvertures supplémentaires pendant les périodes fraîches), et l'accès aux infrastructures du Parc. Il comprend l'eau et l'électricité.

#### **Le prix ne comprend pas :**

- La fourniture des draps, taies, linge de maison (pensez aux torchons).
- La taxe de séjour (0.44 €/jour/personne au-dessus de 13 ans).
- Les options (Animal, linge de lit, linge de toilette ...).
- Toutes les prestations qui vous sont proposées avec supplément (laverie, pain et viennoiseries).
- Le ménage du locatif et les produits d'entretien.

#### **Le séjour :**

- Les arrivées se font à partir de 17h00 jusqu'à 20h00 et les départs avant 10h00.
- Le jour de l'arrivée, nous vous accompagnons dans votre locatif afin de vous en faire constater l'état.
- Un dépôt de garantie de 200 € par locatif est payable à votre arrivée.
- Pour les propriétaires de chien, il est impératif d'utiliser l'aspirateur disponible à la réception pour retirer les poils,
- Les locations peuvent se faire à partir de 4 nuitées en basse saison, à la semaine, du samedi au samedi, en haute saison.

**Vos vacances prendront fin avec un départ avant 10h00** ; Afin de vous rendre plus agréable ce moment, aucun rendez-vous ne vous sera imposé et il n'y aura pas d'inventaire contradictoire, sauf avis contraire; Vous pourrez ainsi repartir librement et vos dépôts de garantie vous seront retournés dans une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse que vous aurez pris soin de nous remettre ou bien détruits ; Le délai maximum étant d'un mois.

- La retenue sur le dépôt de garantie n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celui-ci. Dans tous les cas, une facture vous sera délivrée afin de la soumettre, le cas échéant, à votre organisme d'assurance couvrant votre responsabilité villégiature, extension de votre « multirisques habitation ».
- Tout matériel manquant ou détérioré devra être remplacé à l'identique ou payé. Si nous étions amenés à constater un dysfonctionnement, celui-ci sera argumenté par photo et témoignage conformément à la loi.

#### **Piscine :**

- La direction peut se voir dans l'obligation de fermer la piscine notamment dans le cas d'un orage ou de risque sanitaire.

#### **Tenue des installations :**

- Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain. Toute dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou à ses installations sera à la charge de son auteur ou de son responsable légal.
- Tout élément électrique (barbecue, plancha, pierrade...) autre que celui proposé par le Domaine est strictement interdit (exception faite des petits appareils de type chargeurs de téléphone).

***Droit à l'image :***

- La réservation conclue entre les deux parties entend que vous autorisiez expressément et sans contrepartie le Domaine à utiliser sur tout support les photos de vous, de vos enfants ou de vos invités qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires de la SARL LES CHALETS DE DOMME nommée aussi VILLAGE DE LA COMBE.

***Réclamations :***

- Bien que nous mettions tout en œuvre pour rendre votre séjour des plus agréables, le Village ne pourra être tenu responsable des suites d'évènements extérieurs qui auraient pour conséquences de réduire, voire d'annuler votre séjour. Ces circonstances ne pourront donner lieu à des dommages et intérêts.

- En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux implantés sur le lieu de présence du Village Vacances.

***Règlement intérieur :***

- Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du Domaine. Nous le tenons également à votre disposition.

Nous vous remercions d'en prendre connaissance. Toute personne pénétrant dans l'enceinte du village doit se conformer au règlement intérieur.

***Assurance et Responsabilité :***

- Les personnes inscrites s'engagent à respecter le règlement intérieur du Village vacances, à s'y conformer et à s'assurer contre les risques locatifs : L'assurance Responsabilité Civile est obligatoire tout comme celle contre les risques de vol, d'incendie, de dégâts des eaux et recours des tiers. Le village décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du vacancier.

- Tout oubli d'effet personnel à l'intérieur du Domaine ne saura engager la responsabilité de notre établissement.

- Les vacanciers devront user paisiblement des lieux. Son non-respect entraînera l'expulsion du contrevenant. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

- Le client reconnaît expressément que Le Village de la Combe ne pourra être tenu responsable du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans des brochures ou sites internet y compris ceux du Village de la Combe qui pourraient être fortuites. Les photos, qualificatifs, activités, loisirs, services et dates de fonctionnement sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

*La direction*